

Services & tarifs

—
2026



Sommaire

Accompagnement PRESTAL	page 4
Votre offre socle	page 6
Forfait Intérim	page 6
Offre complémentaire	page 7
Forfait dirigeant non salarié	page 7
Offre spécifique	page 8
Forfait Établissements publics	page 8
Compléments au tarif de base	page 8
Grille tarifaire synthétique	page 9



**Parce que
protéger
votre entreprise
ça va au-delà
d'une visite
médicale**

Vous pensez qu'il n'y a que la visite médicale ?

Voici tout ce que votre cotisation inclut déjà.

Chez PRESTAL, la santé au travail ne se résume pas à convoquer vos salariés tous les 5 ans. Votre cotisation finance un **accompagnement global** : prévention des risques, aide à la rédaction de votre Document Unique, actions sur le terrain, maintien en emploi, soutien psychologique... et bien plus encore.

Chaque euro investi dans la prévention, c'est :

- ✓ des **risques mieux maîtrisés**
- ✓ des **équipes en meilleure santé**
- ✓ une **entreprise plus performante** et pérenne

La prévention, un vrai levier pour votre entreprise

En tant que dirigeant, vous savez que chaque décision compte. Avec PRESTAL, la prévention n'est pas une contrainte de plus : c'est un **outil de pilotage** pour votre activité. Nous vous aidons à :

- ✓ **y voir plus clair** sur vos risques (organisation, pénibilité, TMS, RPS, chimique...)
- ✓ **prioriser les actions utiles**, adaptées à votre réalité de terrain
- ✓ **sécuriser vos obligations** réglementaires
- ✓ **réduire les coûts cachés** liés aux accidents, arrêts de travail et désinsertion professionnelle.

Une offre socle complète

Votre cotisation PRESTAL ne paie pas seulement des visites médicales. Elle vous donne accès, **sans surcoût**, à un ensemble de services essentiels

- ✓ un **diagnostic des risques** dans votre entreprise
- ✓ une **aide à l'élaboration** et la mise à jour de votre Document Unique
- ✓ des **conseils personnalisés** de nos équipes de prévention (IPRP, Infirmiers, Médecins du travail...)
- ✓ des **actions de prévention** individuelles et collectives adaptées à vos priorités
- ✓ un **accompagnement** au maintien en emploi des salariés fragilisés
- ✓ des **ressources et supports pratiques** pour impliquer vos managers et vos équipes

Que vous soyez TPE, PME ou plus grande structure, vous bénéficiez de la **même offre socle** : un service de santé au travail **de proximité, pensé pour un accompagnement dans la durée**.

Découvrez-en
plus sur notre
accompagnement
en 6 étapes



1. Vous réalisez **UN ÉTAT DES LIEUX** des risques dans votre entreprise, au moment de votre adhésion ou de l'appel à cotisation

2. Nos professionnels de la prévention se déplacent dans votre entreprise pour compléter ce diagnostic et réaliser votre **FICHE D'ENTREPRISE** qui est un diagnostic des risques

3. Vous élaborez votre **DOCUMENT UNIQUE** en vous appuyant sur votre Fiche d'Entreprise

→ L'accompagnement est inclus dans l'offre socle de base, quelque soit l'outil que vous souhaitez utiliser. Nos préventeurs sont joignables au **05 65 48 24 30**

4. PRESTAL vous aide à mettre en place des **ACTIONS DE PRÉVENTION**

5. PRESTAL suit **L'ÉTAT DE SANTÉ DE VOS SALARIÉS** en fonction des risques auxquels ils sont exposés

→ Par des visites médicales (embauches, mi-carrière, pré-reprise et reprise, à la demande...)
→ Par des actions de prévention individuelles et collectives

6. PRESTAL accompagne le **MAINTIEN EN EMPLOI** de vos salariés qui pourraient rencontrer des difficultés

→ Par des suivis individuels (rdv conseillers en maintien en emploi, psychologue du travail, conseillers Cap Emploi...)
→ Par notre Cellule Maintien en Emploi, pluri-partenaires (Service Social de la CARSAT, Cap Emploi, Service Médical CPAM...)



CONSEILS pour vous aider à améliorer les conditions de travail



ÉVALUATION des risques professionnels présents dans votre entreprise



AIDE à l'élaboration de votre Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)



INTERVENTION à la suite d'un événement grave (accident grave et mortel, braccage...)



ACCOMPAGNEMENT dans la prévention des risques pro. (Troubles Musculo-Squelettiques, Risque chimique, Risques PsychoSociaux, Risque Bruit, Risque Routier Professionnel, Conduites addictives...)



MESURE des risques avec des analyses métrologiques



ÉTUDE d'un poste de travail bien spécifique



SENSIBILISATIONS collectives autour de la prévention (intra-entreprise ou inter-entreprises)



SOUTIEN et accompagnement de l'entreprise face à une sinistralité importante et des risques de désinsertions professionnelles



PARTICIPATION aux réunions de types CSE/CSSCT, pour accompagner les acteurs de l'entreprise

VOTRE OFFRE SOCLE

UN TARIF UNIQUE ET TRANSPARENT, POUR TOUS VOS SALARIÉS

La cotisation annuelle vous donne droit à un accompagnement complet dans nos 3 domaines d'actions en matière de santé au travail.

Chez PRESTAL, nous faisons le choix d'un tarif unique, quel que soit le type de surveillance médicale (SI, SIA ou SIR*). Parce qu'au cours d'une carrière, les risques évoluent, nous avons choisi une cotisation simple et équitable pour tous.

99 € HT
par salarié
et par an

PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE ET VOS SALARIÉS

- ✓ **Diagnostic des risques** de votre entreprise mis à jour au moins tous les 4 ans (fiche d'entreprise)
- ✓ Accompagnement à l'**élaboration de votre Document Unique** d'Evaluation des Risques Professionnels
- ✓ **Action de prévention primaire** - accompagnement sur un risque ou une demande d'intervention - au moins tous les 4 ans
- ✓ **Participation** d'un membre de notre équipe aux **instances représentatives du personnel** (CSE, CSST, ...)

SUIVRE LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

- ✓ **Suivi de l'état de santé de vos salariés**, selon leur âge, leur état de santé, leur métier et les risques auxquels ils sont exposés (respect des visites légales)
- ✓ **Réaliser des bilans de santé** selon les expositions (bilan biologique, audiogramme, visiotest, spirométrie...)

MAINTENIR EN EMPLOI

- ✓ **Analyse de la situation du salarié** avec la cellule PDP** et en lien avec le pôle prévention (médecins, infirmiers, ergonomes, ...)
- ✓ **Accompagnement des salariés** qui présentent un risque de désinsertion professionnelle à court, moyen et long terme
- ✓ **Accompagnement pluri-partenaires** (CARSAT, CAP EMPLOI, ...) dans le cadre de notre cellule PDP
- ✓ **Sensibilisations collectives** à destination des dirigeants et salariés de l'entreprise

LE FORFAIT INTÉRIM

- Le suivi des travailleurs temporaires fait l'objet d'une facturation distincte des salariés dits « permanents ». La facturation des visites de nature médicale s'effectue mensuellement, sur base des convocations réalisées sur la période. Chaque visite ouvre droit à la délivrance d'une attestation pour 3 postes de travail pour chaque intérimaire.

Toute visite/créneau non honorée et non excusée 48h à l'avance sera facturée au tarif plein. Merci de bien vouloir annuler le rendez-vous au plus tôt.

99 € HT
par visite

VOTRE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

ACTIONS DE PRÉVENTION COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez déployer des actions complémentaires à votre offre socle ? C'est tout à fait possible, à tout moment, sur simple demande. Après analyse du besoin par notre équipe médicale et technique, une intervention spécifique pourrait être réalisée. Il est à noter que ces actions complémentaires feront l'objet d'un devis et d'une facturation additionnelle à votre cotisation de base.

NOA, VOTRE CO-PILOTE DOCUMENT UNIQUE & PRÉVENTION

Avec NOA, vous ne partez plus d'une page blanche.

Cet outil en ligne vous permet de créer, mettre à jour et suivre votre Document Unique en quelques clics, tout en restant connecté à PRESTAL.

Concrètement, qu'est-ce que NOA change pour vous ?

- ✓ **Vous gagnez du temps** : NOA vous guide étape par étape, avec des suggestions adaptées à votre secteur d'activité.
- ✓ **Vous êtes en règle** : les mises à jour, l'historique des versions et les preuves de vos actions sont tracés automatiquement, en conformité avec la loi.
- ✓ **Vous passez à l'action** : NOA transforme vos risques en plan d'actions priorisé, facile à partager avec vos équipes.
- ✓ **Vous n'êtes pas seul** : nos conseillers prévention peuvent accéder à votre NOA et vous accompagner pour affiner le diagnostic et les actions.

L'accompagnement par nos conseillers prévention est inclus dans votre offre socle.

Un délai de rétractation de 14 jours est prévu dans nos conditions générales et particulières de ventes, sous réserve de ne pas avoir utilisé l'outil.

150 € HT
par an

(redevance annuelle)

LE FORFAIT DIRIGEANT NON SALARIÉ

-  En tant que dirigeant, votre santé et votre bien-être sont essentiels pour la pérennité de votre entreprise. Avec le Forfait Dirigeant, vous bénéficiez d'un suivi individuel réalisé par nos médecins, inclus dans la cotisation annuelle de votre entreprise. Ce forfait offre également un accompagnement psychologique via notre partenariat avec AMAROK, une structure spécialisée dans le soutien des dirigeants confrontés à des difficultés. Cet accompagnement vous permet d'aborder sereinement les enjeux de votre santé et de celle de votre entreprise, sans coût additionnel, grâce à l'Offre Socle de PRESTAL.

0 € HT
par an

VOTRE OFFRE SPÉCIFIQUE

- ☒ Vous êtes **travailleur indépendant ou exercez une profession libérale** ? Vous vous souciez de votre santé et des possibles impacts de votre travail sur celle-ci ? PRESTAL vous propose de mettre en place un accompagnement en lien avec votre état de santé. Ce suivi est déclenché sur affiliation de votre part à travers l'espace adhérent **prestal.org**, comme pour l'ensemble des travailleurs que nous accompagnons.

Cet accompagnement vous permet ainsi de rencontrer un professionnel de santé de notre équipe, mais également de faire un point sur votre poste de travail.

120 € HT
par an

LE FORFAIT FONCTION PUBLIQUE*

- ☒ Chez PRESTAL, nous reconnaissons l'importance du service public. C'est pourquoi nous avons créé une catégorie spéciale pour répondre à leurs besoins particuliers en matière de santé au travail. En tant qu'administration, vous pouvez faire bénéficier à vos agents d'un suivi médical attentif et personnalisé pour vous assurer qu'ils restent en bonne santé tout en servant la collectivité. L'adhésion se formalise en une convention émise par PRESTAL.

* Sous réserve de disponibilité de temps médical chez PRESTAL.

120 € HT
par agent
et par an

COMPLÉMENTS AU TARIF DE BASE

TARIFS EXPRIMÉS HT

RENDEZ-VOUS NON HONORÉ - - - - - 50 €
ET SANS INFORMATION PRÉALABLE 48H À L'AVANCE

DROITS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION - - - - - 50 €
VALABLE ÉGALEMENT SI RÉADHÉSION POUR NON-PAIEMENT

FACTURATION DES RÉCIPROCITÉS - - - - - 99 €
ET DE SOUS-TRAITANCE



GRILLE TARIFAIRE **SYNTHÉTIQUE**

OFFRE SOCLE DE SERVICE	99 € / salarié / an
OFFRE COMPLÉMENTAIRE INTERVENTIONS HORS OFFRE SOCLE NOA - Outil digital Document Unique	sur devis 150 € / an
FORFAIT DIRIGEANT NON SALARIÉ	gratuit
FORFAIT INTÉRIM	99 € / visite
OFFRE SPÉCIFIQUE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT	120 € / an
FORFAIT ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	120 € / agent / an
COMPLÉMENTS AU TARIF DE BASE RENDEZ-VOUS NON EXCUSÉS 48H À L'AVANCE DROITS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION RÉCIPROCITÉS ET SOUS-TRAITANCE	50 € / visite 50 € 99 € / salarié

L'ENSEMBLE DES TARIFS DE LA GRILLE TARIFAIRE SONT EXPRIMÉS EN HT

PRESTAL EST UN SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES
C'EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 DÉCLARÉE, SOUS AGRÉMENT DE LA DREETS OCCITANIE

DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ À 13 AVENUE DE L'ENTREPRISE - 12000 RODEZ

SIREN 776 740 904 - APE 86.21Z

Vous avez des interrogations ?
Notre équipe reste à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter au **05 65 48 24 30**
ou écrivez-nous à **adherent@prestal.org**

prestal.org